



ACCOMPAGNEMENT DE PROJET INNOVANT

Vos objectifs : vous avez une idée de projet innovant (un nouveau produit, service ou procédé) et vous souhaitez la faire mûrir en bénéficiant d'un suivi individualisé pour :

- Mesurer les enjeux et les risques pour conduire la réalisation de cette idée à terme.
- Mieux circonscrire le marché, la technologie, les usages, le marketing.
- Valider les approches financières, techniques, managériales, juridiques.

Notre accompagnement :

- Transformer votre idée innovante en projet pour l'entreprise :
 - ✓ Décrire l'idée.
 - ✓ Circonscrire les enjeux et les risques.
 - ✓ Construire le projet.
- Définir et préparer les étapes clés de suivi efficace de votre projet :
 - ✓ Repérer les forces et faiblesses.
 - ✓ Organiser le déroulement du projet par étapes clés.
- Bénéficier d'un accompagnement vers des compétences externes :
 - ✓ Technique : accéder à des réseaux d'expertise technique, économique, ...
 - ✓ Financière : utiliser les aides financières les plus adaptées.
 - ✓ Juridique : être, par exemple, conseillé sur la propriété industrielle.

D'une **durée moyenne de 4 à 6 mois**, Ce programme est **gratuit** pour votre entreprise car pris en charge à 100 % par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Sa mise en œuvre est rendue possible grâce à la contribution des Chambres Consulaires (CCIR, CRMA) au Réseau de Développement Technologique.



Initiative de l'Etat et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Plan PME offre aux entreprises une palette de prestations d'accompagnement leur permettant de réaliser un véritable parcours de formations pour doper leur performance : **19 programmes d'accompagnement dans tous les domaines stratégiques de l'entreprise.**

Budget annuel : 15 millions d'euros (Région Auvergne-Rhône-Alpes, Etat et Union Européenne)

Votre contact en Savoie & Haute Savoie :

Mathilde JUIN

Conseillère en Développement par l'Innovation

04 50 23 19 45

mathilde.juin@cma-74.fr